

Procès-verbal
Du conseil municipal du Mardi 2 novembre 2021

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 octobre 2021
- SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SPL-XDEMAT : renouvellement de la convention de prestations intégrées
- Plan de relance – continuité pédagogique – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires : autorisation de signature du devis d'achat des tableaux numériques
- Engagement du programme pluriannuel d'investissement des réseaux et de la station d'épuration de la commune
- Autorisation de signature de la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes du système d'assainissement
- Effacement des réseaux rue Geoffroy Siret
- Vote des subventions aux associations 2021
- Vote de la subvention à l'association MAM LE COCON DES PAPILLONS
- Projet de mutuelle communale
- Rapport des commissions
- Informations et questions diverses

1/ Compte rendu du conseil Municipal du 07 octobre 2021

Aucune question – ***Adopté à l'unanimité***

2/ Société Publique locale SPL – XDEMAT

Aucune question après l'exposé de M. Le Maire – ***Autorisation de renouvellement*** pour 5 ans de la convention.

3/ Plan de relance Numérique

Mme BOUCHER rappelle la mise en place du plan numérique et présente le dossier CHAMPAGNE REPROGRAPHIE. Elle demande l'autorisation de signature pour M. LE MAIRE de l'achat des ENI pour un montant de 23 132,00 € H.T. ***Adopté à l'unanimité***

Mme EGO suggère une extension de garantie pour les ENI compte tenu de la valeur. Mme BOUCHER se rapproche de M. PHILIPPON pour faire établir un devis très rapidement.

4/ Engagement Programme Pluriannuel d'investissement des réseaux et de la station d'épuration

M. Le Maire expose les difficultés rencontrées sur les réseaux et la solution à apporter. Il est obligatoire de se mettre en conformité sur ceux-ci, voir Police de l'eau. Notre système actuel est non conforme aux exigences locales et nationales, d'où un investissement nécessaire.

A noter :

- Sans travaux sur nos réseaux, les constructions hors lotissements sont refusées.

- Le débit organique a été comptabilisé deux fois, par erreur, si nous suivons les directives préconisées, il ne serait pas nécessaire de refaire une station d'épuration complète.

M. FOMPROIX rappelle que le curage ne nous fera pas perdre d'argent.

M. DE ANDRADE demande jusqu'à quand les permis de construire seront refusés ! M. Le Maire informe l'assemblée que si le programme des travaux est respecté et que les travaux débutent au 1^{er} trimestre 2022, nous pourrions voir la situation se débloquer.

M. Le Maire rappelle qu'il est utile de travailler avec la police de l'eau sur ce dossier !

Adopté à l'unanimité

5/ Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes du système d'assainissement

La commune souhaite confier la mise en conformité de l'assainissement avec la réglementation à un bureau d'étude pour la réalisation d'une mission de maîtrise.

Ce bureau est chargé de conseiller la commune sur les travaux à prévoir sur les réseaux.

Un diagnostic obligatoire est prévu fin 2023. ***Autorisation à l'unanimité*** pour la signature avec EGIS pour un montant de 22225,00 € H.T. soit 6% du montant des travaux.

6/ Effacement des réseaux rue Geoffroy Siret

Présentation du projet d'effacement des réseaux sur notre commune.

M. Le Maire rappelle que la mise aux normes reste problématique concernant la Rue Geoffroy SIRET.

La commune devra assurer l'entretien des tranchées qui auront été remblayées en grave.

Autorisation à l'unanimité est donnée à M. Le Maire dans ce dossier.

7/ Subventions aux associations 2021 et MAM Le cocon des Papillons

Les subventions sont accordées (cf. tableau) pour les différentes associations.

M. Le Maire voit l'AFR pour faire un bilan complet sur le Centre de loisirs vacances et petites vacances. L'assemblée souhaite un bilan complet et nous reverrons la subvention accordée si nécessaire.

Mme Audrey VANDERDONT sort pour le vote sur l'accord d'une subvention à son association, la MAM Le cocon des Papillons.

L'ouverture d'une MAM a été autorisée par la PMI et le fonctionnement est plus souple tant pour les parents que pour les assistantes maternelles.

Une subvention de 1200 € est proposée à titre exceptionnel.

Mme Audrey VANDERDONT réintègre le conseil municipal.

Demande de subvention accordée à l'unanimité pour les associations.

8/ Projet de mutuelle communale

M. LE Maire informe le conseil municipal de la proposition d'AXA pour la mise en place d'une réunion publique d'information sur une mutuelle communale pour tous les administrés de Fère-Champenoise / Normée.

Il rappelle qu'il n'y a aucun engagement financier de la part de la commune.

Accord pour la réunion d'information à l'unanimité

9/ Rapport des commissions

Commission Animation

M. Julien HERBIN informe l'Assemblée des choix de la commission concernant les animations de la Sainte Catherine, les diverses propositions sur le marché de Noël du 11 décembre. Nous avons besoin de main d'œuvre sur le montage des chalets et autres. Un calendrier circule pour des propositions de disponibilités de chacun pour le contrôle des Pass sanitaires sur les animations.

Le colis des aînés sera réalisé par Harmonie des saveurs et le repas des aînés par Richard Fièvre (à revoir car problème pour le service des repas).

Animation de la Sainte Catherine ou sur le Marché de Noël voir pour un concert.

Pass sanitaire non pour la Sainte Catherine mais obligatoire pour le marché de Noël.

10/ Questions diverses

Résultat Octobre Rose : 1508 € pour la cagnotte mairie, et 344 € pour la randonnée pédestre.

Maison France Service une évolution dans la répartition de l'achat doit être revu car la Com Com n'a pas la compétence pour les logements d'urgence.

Une proposition sera donc étudiée pour que la commune de Fère-Champenoise devienne copropriétaire en acquérant le plancher haut de la maison France service (les logements d'urgence).

Cette opération sera plus ou moins équilibrée.

Rappel : un ouvrier de la presciculture a dû être logé par la commune dernièrement.

M. Le Maire informe qu'en ce qui concerne la poste, il n'y a aucun changement actuellement mais qu'à l'ouverture de la Maison France Service en 2023/2024 celle-ci fermera.

M. Le Maire informe qu'une réunion publique aura lieu le 26/11/2021 à 20h à la salle des fêtes concernant les travaux de la rue Beauregard.

M. BRETON : fait un rappel des problèmes de circulation sur la commune de jeunes circulant sur des motos non homologuées pour la route.

M. Le Maire informe le conseil municipal de l'achat d'un morceau de terrain pour améliorer la visibilité sur le carrefour Guyot PRIEUR.

M. BRETON signale

- aucun changement sur le trottoir rue Plicot (déjections canines, mégots etc..) **réponse : les incivilités sont récurrentes, un rappel sera fait aux personnes,**

- pour les cloches qui sonnent **réponse : le contrat sera revu,**

- pour les colis aux aînés, pourquoi ne fait-on pas travailler nos commerces de proximité ? **réponse : nous reverrons cela pour l'an prochain, nous nous y prendrons encore plus tôt.**

Mme EGO informe l'assemblée de

- la prochaine exposition de voitures anciennes le 21 novembre 2021,
- Suivi d'une formation Intra-muros pour elle-même et que le site est disponible sur la commune,
- Collecte pour l'épicerie sociale le 26 et 27 novembre 2021.

M. CAIN demande à voir un plan d'investissements et de subventions sur le projet école dès le prochain conseil municipal. **Réponse : M. Le Maire rappelle que cela sera fait dans le cadre du budget de la commune et qu'en ce qui concerne la voirie c'est une compétence communautaire.**

M. LEPAGE signale que INEO procède au branchement du Faubourg Saint Timothée.

M. GERGOINE demande l'avancée du dossier vidéosurveillance sur la commune rappelant que cela pourrait éviter certaines incivilités. Ce dossier est compliqué à mettre en place tant sur le plan financier que sur la gestion (qui pour visionner ? quand et comment ? le droit à l'image et le visionnage des enregistrements restent flous)

M. LE MAIRE communique quelques points d'informations :

Sur le projet « Petites villes de demain » nous étions à la recherche d'un chef de projet, plusieurs personnes ont été reçu mais les profils ne correspondaient pas.

Mme Sandrine POINSENET a présenté sa candidature sur ce poste et sa démission de son poste de 1^{ère} adjointe dans la foulée. M. Le Maire attend l'accord de la préfecture sur cette dernière. Son profil correspond en tout point à notre recherche.

Mme EGO s'interroge sur le fait que la candidature de Mme Sandrine POINSENET, élue, passe en chef de projet alors que le poste a été créé par la commune ??

M. Le Maire informe que M. RADET Alain, notre menuisier, quittera son poste pour des convenances personnels au 1^{er} décembre 2021 ainsi que M. JAUPART, notre directeur technique.

Le poste de M. RADET ne sera pas renouvelé mais nous cherchons déjà une personne pour le remplacement se M. JAUPART, directeur technique.

Fin de la réunion à 21h25.